

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Plastic-Metal Ceramic W Hardener

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Durcisseur pour colle bicomposant (résine époxydique).
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: www.weicon.ca

E-mail: info@weicon.ca

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: pâteux

Couleur: blanc

Odeur: caractéristique

Classification: Acute Tox. 4 (par voie orale); Skin Corr. 1B; Skin Sens. 1; STOT RE 2;

Aquatic Chronic 2;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Plastic-Metal Ceramic W Hardener

Numéro de matière 104602

Page:

2 de 9

Conseils de prudence: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Recueillir le produit répandu.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Durcisseur pour colle bicomposant (résine époxydique).

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 1761-71-3	4,4'-Méthylènebis (cyclohexylamine)	10 - 20 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Skin Corr. 1B. Skin Sens. 1. STOT RE 2.
CAS 68131-73-7	Amines, polyéthylène poly-	3 - 5 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Acute Tox. 4 (dermique). Skin Corr. 1B. Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 4067-16-7	Pentaéthylènehexamine	1 - 2.5 %	Skin Corr. 1B. Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.

4. Premiers secours

Informations générales: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou à moins qu'ils ne collent à la peau.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Plastic-Metal Ceramic W Hardener

Numéro de matière 104602

Page:

3 de 9

- En cas d'inhalation:** Transporter la victime à l'air frais en utilisant un appareil respiratoire autonome. Coucher la personne et la tenir au chaud et au calme. Appeler un médecin.
Apport d'air frais en respirant à l'air libre ou grâce à un appareil de respiration artificielle. En cas de problèmes respiratoires, apport d'oxygène En cas d'arrêt respiratoire, il faut tout de suite avoir recours à de la respiration artificielle.
Veiller à ce que les voies respiratoires restent libres.
- Après contact avec la peau:** Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé etv se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Les brûlures par acide nécessitent des soins médicaux immédiats, faute de quoi elles se cicatrisent très mal.
- Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.
- Ingestion:** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Ne pas provoquer de vomissement.
Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées. Appeler aussitôt un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif en cas d'ingestion. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effet caustique sur la peau et les muqueuses. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Écoulement lacrymal sanguinolent, myosis et crises de convulsions. Risque d'un choc allergeo-anaphylactique.

Troubles gastro-intestinaux.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique. des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

non applicable

Température d'auto-inflammabilité:

non applicable

Agents d'extinction appropriés:

Mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, jet d'eau pulvérisée, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes d'azote (NOx), oxydes métalliques, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Indications complémentaires:

Refroidir les réservoirs en danger avec une lance à eau. L'eau contaminée ayant servi à l'extinction doit être éliminée selon les réglementations administratives. Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Éviter la formation de poussière.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas inhaler les poussières et vapeurs. Tenir toute personne non protégée à l'écart.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Informer si nécessaire les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Éviter la formation de poussière.
Ne pas inhaler les poussières et vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Observer les règles générales de protection contre le feu.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Température de stockage conseillée: 5-35 °C. Ne pas réutiliser les récipients vides.
Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec acides ou métaux.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.
Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter un vêtement de protection approprié. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: pâteux Couleur: blanc
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Valeur pH:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point éclair/plage d'inflammabilité:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	non déterminé
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non déterminé LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non déterminé
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1.56 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	non applicable
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Viscosité, dynamique:	non déterminé
Propriétés explosives:	non déterminé
Température d'ignition:	non déterminé

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Action corrosive sur les métaux.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.

Plastic-Metal Ceramic W Hardener

Numéro de matière 104602

Page:

6 de 9

Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec acides.

Conditions à éviter:

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.

Matières incompatibles:

Acides, métaux.

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, risque de dégagement de: oxydes d'azote (NOx), oxydes métalliques, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique:

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Acute Tox. 4 (par voie orale) = Nocif en cas d'ingestion.

ATEmix calculé: 813.6 mg/kg

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée, endommagement/irritation des yeux: Skin Corr. 1B = Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): STOT RE 2 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations:

Indication sur 4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine):

DL50, par voie orale, Rat: 380 mg/kg bw

DL50, dermique, Lapin: 2110 mg/kg bw

Indication sur Pentaéthylènehexamine:

DL50, par voie orale, Rat: 1600 mg/kg

Symptômes

Effet caustique sur la peau et les muqueuses. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Écoulement lacrymal sanguinolent, myosis et crises de convulsions. Risque d'un choc allergeo-anaphylactique.

Troubles gastro-intestinaux.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

0 % en poids = 0 g/L

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport**USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN2735
Désignation technique spécifique: UN 2735, Amines, liquides, corrosifs, n.s.a.
(4,4'-Methylenebis(cyclohexylamine)), mélange

Hazard class or Division: 8
Groupe d'emballage: III
Labels: 8
Symboles: G

Dispositions particulières: IB3, T7, TP1, TP28
Packaging – Exceptions: 154
Packaging – Non-bulk: 203
Packaging – Bulk: 241
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 5 L
Quantity limitations – Cargo only: 60 L
Vessel stowage – Location: A
Vessel stowage – Other: 52

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN2735
Shipping name: UN 2735, Amines, liquides, corrosifs, n.s.a.
(4,4'-Methylenebis(cyclohexylamine)), mélange

TDG class: 8
Packing group: III
Special provisions: 16
Explosive limit and limited quantity index: 5 L
Passenger carrying road or rail index: 5 L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Plastic-Metal Ceramic W Hardener

Numéro de matière 104602

Page:

8 de 9

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 2735
Désignation technique spécifique:	UN 2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (4,4'-Methylenebis(cyclohexylamine)), mixture
Class or division, Subsidiary risk:	Class 8, Subrisk-
Groupe d'emballage:	III
Numéro EmS:	F-A, S-B
Dispositions particulières:	223, 274
Quantités limitées:	5 L
Excepted quantities:	E1
Conditionnement - Instructions:	P001, LP01
Conditionnement - Réglementations:	-
IBC - Instructions:	IBC03
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T7
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP1, TP28
Arrimage et manutention:	Category A.
Séparation:	SG35
Propriétés et observations:	Colourless to yellowish liquids or solutions with a pungent odour. Miscible with or soluble in water. When involved in a fire, evolve toxic gases. Corrosive to most metals, especially to copper and its alloys. React violently with acids. Cause burns to skin, eyes and mucous membranes.
Polluant marin:	oui
Groupe de ségrégation:	18

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 2735
Désignation technique spécifique:	UN 2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (4,4'-Methylenebis(cyclohexylamine)), mixture
Class or division, Subsidiary risk:	Class 8
Groupe d'emballage:	III
Etiquette de danger:	Corrosive
Excepted Quantity Code:	E1
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y841 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 852 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 856 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Dispositions particulières:	A3 A803
Emergency Response Guide-Code (ERG):	8L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

4,4'-Methylenebis(cyclohexylamine):	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
Amines, polyéthylène poly-:	TSCA Inventory: listed; UVCB; EPA flags XU TSCA HPVC: not listed
Pentaéthylènehexamine:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 10 - 20 % 4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine), 3 - 5 % Amines, polyéthylène poly-, 1 - 2.5 % Pentaéthylènehexamine. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 3 (Serious)

Fire: 1 (Slight)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 3 (Serious) - Chronic effects

Flammability: 1 (Slight)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	3
FLAMMABILITY		1
PHYSICAL HAZARD		1
		X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée:

29/févr./2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.